

Projet d'établissement

Micro-crèche de Labaroche
« Lé Pti Kraplé du Hohnack »



Sommaire

I. Introduction

II. Projet social et développement durable

1. Historique
2. Projet : valeurs et missions globales
3. Caractéristiques historiques de la population du secteur de Labaroche et de ses besoins

III. Présentation de la structure

1. Les valeurs relatives au fonctionnement
2. Le personnel
3. Les moyens et les locaux
4. Les principes nutritionnels
 - a) La collation du matin
 - b) Le goûter

IV. Projet éducatif et pédagogique

1. Accueil et travail avec les familles
 - a. Valeurs guidant les relations avec les familles
 - b. L'accompagnement de la famille
 - c. Accueil d'enfants en situation de handicap
 - d. Enfants en difficulté
 - e. Implication de la famille dans la vie de la structure (sortie, fêtes, ...)
2. Accueil et accompagnement du développement des enfants
 - a. Accueil
 - b. Premiers pas dans la structure
 - c. Les repères spatio-temporels et humains
 - d. Déroulement d'une journée type
 - e. Les expériences pédagogiques mises en œuvre
 - ✓ jeux libres
 - ✓ expériences pédagogiques proposées
 - ✓ expériences pédagogiques planifiées à un rythme régulier
 - f. L'apprentissage de l'autonomie

V. Le travail en équipe

1. Valeurs de management
2. Organisation du travail en équipe
3. Les modes de transmission dans l'équipe

4. La formation

VI. La place de la micro-crèche dans son environnement social

VII. Perspectives, projets à cinq ans et besoins

1. Projets éducatifs au bénéfice des enfants
2. Développement de projets avec l'appui des partenaires extérieurs
3. Coopération avec les structures.

VIII. Annexes

- Plan des locaux
- Livret de l'évolution motrice de l'enfant
- Tableau des expériences pédagogiques proposées
- Règlement de fonctionnement
- Note PSU
- Règlement des stagiaires

I. INTRODUCTION

Le projet d'établissement a un sens descriptif, il fait le point des missions des équipes éducatives. Il décrit également les pratiques et l'organisation de chaque équipe. Il est complété par le règlement de fonctionnement. Certains points sont communs avec les autres Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) gérés par la Communauté de Communes de Kaysersberg et d'autres points sont spécifiques à chaque structure. Le projet d'établissement a également un sens projectif, il indique les orientations de développement sur cinq ans.

Le cadre de référence relevant du décret du 1^{er} août 2000 parle pour la première fois de projet d'établissement et accorde une meilleure accessibilité de la structure aux familles quels que soient leurs revenus et le mode d'accueil souhaité. Une plus grande souplesse dans le fonctionnement des équipes a été pensée afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Ainsi notre projet d'établissement, dans le respect des lois et des règlements, définit en cohérence avec le projet pédagogique les moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs que la micro-crèche se donne.

La micro-crèche a ouvert ses portes en septembre 2020 sur la commune de Labaroche. Elle est le fruit du travail concordant entre la municipalité de Labaroche et la Communauté de Communes de Kaysersberg.

L'ouverture de cette structure répond à la demande croissante de lieu d'accueil de jeunes enfants et s'adapte aux besoins des habitants de Labaroche d'avoir une structure de proximité.

La commune a pour particularité d'être très étendue et compte de nombreux hameaux (La Place, La Chapelle, Les Evaux, Basse Baroche). La commune se situe à une vingtaine de kilomètres de Colmar, elle est accessible par la route des Trois Epis, du Linge ainsi que par les communes d'Orbey et Ammerschwihr.

La localisation de la structure présente des avantages notables pour ses usagers de par sa proximité avec l'école maternelle et primaire, de la bibliothèque et du périscolaire. Notre volonté est de nous inscrire le plus possible dans notre environnement social.

II. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Historique

Le premier multi-accueil de la vallée, Boucle d'or, a été créé à Kaysersberg le 10 janvier 1994 pour permettre aux personnes travaillant à Kaysersberg ou à Colmar de faire garder leurs enfants. Les listes d'attentes devenant de plus en plus longues, la Communauté de Communes a participé à l'ouverture successive des multi-accueil le Petit Prince à

Hachimette, le Petit Poucet à Sigolsheim, le Chat Botté à Orbey et la micro-crèche de Labaroche (Lé Pti Kraplé du Hohnack).

2. Projet : valeurs et missions globales

Le premier but visé est la prise en charge d'enfants dont les parents travaillent et qui circulent.

Les attentes des parents, implicites, étaient plus à l'origine un gardiennage de qualité qu'une action éducative.

La mission des crèches et des multi-accueil a été définie ainsi « accueillir les enfants, leur assurer bien-être et sécurité, veiller à leur bon développement et à leur santé ».

Le but annoncé est de « favoriser l'éveil et la socialisation ainsi que les apprentissages tout en respectant le rythme des besoins de chaque enfant ».

Le désir des professionnels est de considérer l'enfant dans sa globalité et de travailler « en relation de coéducation avec ses parents ». Il s'agit d'accueillir l'enfant dans sa globalité, avec son vécu et son histoire. Nous désirons chercher à comprendre l'enfant dans la continuité des pratiques familiales, d'où l'importance du dialogue avec les parents.

La micro-crèche s'inscrit également dans une démarche de développement durable et met en place au quotidien des actions telles l'utilisation de couches lavables, de produits éco-responsables et labellisés, le recyclage de ses déchets, la priorisation d'achats en circuits courts mais également la récupération et valorisation de matériaux (linge, livres et jouets).

Ces objectifs seront pleinement atteints en renforçant l'implication des parents et le dialogue à propos du projet éducatif.

3. Caractéristiques historiques de la population du secteur de Labaroche et de ses besoins

L'origine de Labaroche semble due à l'installation de paysans, voire de moines défricheurs, autour d'un petit ermitage situé à Basse-Baroche. La Commune apparaît en 1302 dans les registres de l'Abbaye de Pairis près d'Orbey.

Le château du Hohnack construit au XI^{ème} siècle et détruit sur ordre du roi Louis XIV n'est pas à l'origine du village.

Jusqu'au XVII^{ème} siècle, bien que francophone, le village appartenait à des seigneurs allemands, les Ferrette puis les Ribeaupierre, en tant que dépendance de leur château du Hohnack.

Le premier hameau de Labaroche qui restera longtemps le principal lieu de la vie économique, religieuse et sociale du village s'est donc trouvé à Basse-Baroche. On y construisit en 1787, à l'emplacement du sanctuaire primitif, la première église. La Maison Commune (Mairie) s'y installa également. Plus tard, il y eut même la Poste.

Labaroche s'est agrandi avec l'arrivée de paysans venus d'autres contrées, en particulier de Lorraine après la guerre de Trente Ans. Il fallait à ces nouveaux agriculteurs, pour subvenir à leurs besoins, de l'espace et de l'eau, d'où la dissémination des fermes qui se sont progressivement construites vers le haut de la Commune.

L'évolution de la démographie est d'ailleurs significative de ce fait : de 23 habitants recensés en 1500, on culmine à 2303 habitants en 1851. On constate ensuite une diminution continue accentuée par les guerres : 1902 habitants en 1876, 1230 en 1921, 970 en 1946. Il est à noter que les cinq villages du canton ont suivi la même évolution.

La guerre de 1939-1945 marque un tournant dans l'évolution de la Commune. Outre le fait que l'occupant allemand ait décrété que le centre de Labaroche se trouvait sur les hauteurs, le village a subi 58 jours de durs combats en décembre 1944 et janvier 1945, le détruisant à plus de 85%. Il a fallu reconstruire. Beaucoup d'agriculteurs ont abandonné leurs terres au profit de l'industrie du bâtiment, qui prend son essor à cette même date. C'est donc le déclin de l'agriculture de montagne.

Labaroche est devenu depuis un village résidentiel avec une population qui s'accroît fortement au fil des années: 1157 habitants en 1968, 1483 en 1982, 1676 en 1990, plus de 2300 actuellement.

Le nombre d'habitants augmente mais les commerces, entreprises et services diminuent. La micro-crèche s'inscrit dans ce projet de développement de service de proximité. Elle offre aux familles pendant leurs activités (professionnelles ou non) un lieu d'accueil, de développement et de socialisation pour leur enfant proche de leur domicile.

III. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

1. Les valeurs relatives au fonctionnement

- Les principaux utilisateurs de la micro-crèche travaillent en dehors de la commune. C'est pourquoi l'organisation générale doit favoriser l'accueil de leurs enfants par sa souplesse et son amplitude d'ouverture.
- La complémentarité éducative consiste à laisser la responsabilité de principal éducateur de l'enfant aux parents, aller dans leur sens tout en suivant le projet d'établissement. Il s'agit d'aider les enfants à devenir acteur dans un milieu sécurisant et sécurisé. Aider l'enfant à s'épanouir, c'est favoriser son développement en respectant ses potentialités et ses envies.
- Veiller à la sécurité et au bien-être de l'enfant, cela consiste à être attentif à ses besoins, suivre son évolution avec patience et empathie, dans le respect de son intégrité et de son rythme propre. Il s'agit pour nous d'assurer un accueil chaleureux et personnalisé, de respecter le rythme et les habitudes de vie de l'enfant, en tenant compte de l'adaptation nécessaire à la vie en collectivité.

2. Le personnel

L'équipe est pluridisciplinaire :

L'Infirmière Puéricultrice responsable de la micro-crèche (Diplôme d'état d'Infirmière Puéricultrice) :

Son rôle est de garantir, en partenariat avec l'ensemble de l'équipe, un accueil de qualité en proposant des conditions favorables à l'épanouissement et l'éveil du jeune enfant dans les registres psychomoteur, cognitif, affectif et social. De ce fait, le responsable se pose en référence, en regard du personnel, des parents, de l'enfant et est garant de la qualité de l'accueil dans la structure.

Afin de favoriser et d'orienter le travail du personnel encadrant, il établit avec l'équipe un projet pédagogique et des outils de travail adaptés à la structure. Le responsable supervise l'ensemble des soins avec pour souci le développement de l'autonomie de chaque enfant. Il travaille en partenariat avec le médecin référent afin d'assurer le maintien de la bonne santé de l'enfant accueilli.

De par sa fonction de manager l'équipe, il gère les plannings, planifie et répartit judicieusement les tâches, gère les absences, veille au maintien d'une cohérence dans l'équipe et s'assure de l'efficacité de chacun. Il participe au choix du personnel recruté.

Afin que les parents deviennent des partenaires, le responsable se doit d'établir une relation de confiance. Il est le garant d'un premier accueil de qualité, oriente et informe quant au fonctionnement de la structure. Il est un soutien moral pour les parents, peut jouer les médiateurs avec l'équipe et le cas échéant, dispenser des conseils si les parents sont demandeurs.

Le responsable doit veiller à la sécurité de l'enfant, en adaptant l'aménagement des locaux et du matériel aux normes de sécurité, d'hygiène et en tenant compte de l'intérêt éducatif et ludique apporté.

L'Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture) :

Son rôle est d'accompagner les enfants durant leur temps d'accueil dans la structure dans les actions éducatives, ludiques ou les soins d'hygiène, l'alimentation ou la sieste. Elle est le relais du responsable quand celui-ci n'est pas présent dans la structure d'accueil.

De par sa formation, elle se pose en référent vis-à-vis des soins de base.

Elle travaille en partenariat avec l'infirmière puéricultrice et sous sa responsabilité pour veiller au maintien en santé de l'enfant au sein de la structure.

L'Auxiliaire Petite Enfance (CAP petite enfance) :

Il a pour rôle d'accompagner les enfants dans leurs expériences pédagogiques tout au long de la journée. La prise en charge commence par l'accueil et se poursuit par les soins d'hygiène corporelle et alimentaire. L'auxiliaire petite enfance veille à la qualité du repos de l'enfant. Il organise et encadre des expériences pédagogiques en rapport avec les capacités et à l'âge de l'enfant et ce, dans le cadre du projet pédagogique de la structure.

3. Les moyens et les locaux

Les moyens matériels et le budget sont gérés par la Communauté de Commune de Kaysersberg. Les locaux appartiennent à la mairie de Labaroche.

Les locaux sont de plain pied et comprennent tout d'abord un sas d'entrée. La porte y conduisant est sécurisée et oblige le visiteur à signaler sa présence par l'utilisation d'un visiophone.

Les familles peuvent ranger dans le sas d'entrée les poussettes ou cosy des enfants. S'y trouve également un espace d'affichage avec les informations importantes que nous souhaitons communiquer.

Dans ce sas sont mis à disposition des surchaussures qui, pour des raisons d'hygiène, doivent être enfilées avant de pénétrer dans le cœur de la structure.

Un plan de change est à disposition des parents pour pouvoir déshabiller les plus petits.

Lorsque la porte du sas d'entrée est franchie, on entre dans un couloir central où se trouve le vestiaire des enfants : des patères et des bancs permettent de ranger les chaussures, vestes, bonnets,... . Un meuble casier à double entrée communiquant avec la salle de bain permet de ranger doudou, tétine et affaires de change.

Autour de ce couloir d'accueil s'articulent :

- Le bureau du responsable : il se situe face à l'entrée du couloir principal. Le responsable est présent dans la micro-crèche sur 20% de son temps de travail. Les 80% du temps restant, il est joignable au multi-accueil le Chat Botté d'Orbey ou par mail.
- La buanderie : munie d'un lave linge et d'un sèche linge, elle communique avec la salle de change et le couloir.
- Un accès à l'espace du personnel et du local ménage : constitué de deux vestiaires et deux WC. Cet espace peut servir de salle de réunion, de réfectoire et de salle de détente pour le personnel. Un local de stockage des produits ménager s'y trouve également.
- La salle de vie principale (accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans) est segmentée en différents espaces modulables :
 - L'espace de vie principal favorise les échanges entre les enfants d'âges différents : la prise en charge du groupe d'enfants est multi âge. les enfants accueillis disposent d'espaces adaptés ouverts favorisant leur développement et les interactions entre tous. La salle principale comporte des tapis en mousse, des jouets posés au sol, des panneaux sensoriels ainsi que par moments des porteurs (motos, voitures).
 - Un espace de découverte pour les plus grands (+18 mois environ) où se déroulent les expériences pédagogiques principales comme le bricolage, le coloriage, les jeux d'imitation (dînette, marchande...), un coin calme avec livres ainsi qu'une variété de jeux et jouets (puzzle, construction, loto,...).

- Un espace de découverte pour les plus petits : orné de tapis d'éveil, de portiques, de transats, c'est un coin « *cocooning* » réservé aux plus petits, ne se déplaçant pas encore. Cela leur permet d'observer, d'écouter et de jouer dans un cadre sécurisé, sans que les enfants « rampants », et « marcheurs » ne viennent les y déranger.
- Un espace avec une table et des chaises nous permet de proposer de courtes expériences pédagogiques aux enfants de 12-18 mois (découverte des jeux de construction, encastremements, peinture, premiers dessins...).
- L'espace cuisine/repas ouvert et attenant à la salle de vie : les repas confectionnés par le traiteur y sont réceptionnés par un accès direct depuis l'extérieur du bâtiment sans avoir à passer par la salle de vie. Livrés en liaison froide, les repas sont mis à température à l'aide d'un four spécifique. L'ouverture de la cuisine sur la salle de vie favorise la mise en place d'ateliers cuisine avec les enfants.

Autour de cette salle de vie exposée plein sud pour une meilleure luminosité viennent s'articuler :

- Un espace extérieur semi-abrité : dans la continuité de la salle de vie, une terrasse semi abritée avec accès direct favorise une ouverture entre jeux en intérieur et jeux en extérieur. La terrasse propose différents revêtements pour développer les sens des petits et des plus grands. Un espace en herbe vient compléter l'ensemble et permet de proposer un panel d'expériences pédagogiques variées.
- Deux dortoirs accueillent des lits à barreaux pour les plus petits (dortoir bébés) et des matelas au sol pour les plus grands (dortoir grands).
- Une salle de bain /espace de soins avec vue sur la salle de vie composée d'un lavabo à hauteur d'enfants, d'un WC adapté et de deux plans de change . L'accès aux casiers à double entrée permet un accès direct aux doudous, tétines et affaires de changes de chaque enfant accueilli. Un accès direct à la buanderie par une porte fermée permet le transfert du linge souillé sans avoir à passer par la salle de vie.

4. Les principes nutritionnels

Les repas tous âges essentiellement BIO (sauf viande et poisson) sont livrés en liaison froide par un traiteur. L'élaboration des menus est fait par une diététicienne.

a) Collation du matin

La collation n'est pas justifiée sur un plan nutritionnel si le petit-déjeuner a bien été consommé. Elle apporte un excès de matières grasses et de sucre qui risque de couper l'appétit de l'enfant pour le déjeuner (en effet, il faut 3 heures après un repas pour retrouver la sensation de faim). De ce fait, l'équipe ne propose pas de collation le matin mais met en place un temps d'hydratation à l'ensemble du groupe.

b) Goûter

A partir de 18 mois, les goûters sont variés et fournis par le traiteur. Lors des anniversaires, les parents nous consultent afin d'apporter un goûter équilibré. Les gâteaux faits maison ne peuvent pas être consommés sur place, seules les denrées dont nous pouvons suivre la traçabilité sont acceptées.

Chez les bébés, le goûter est composé d'une compote et d'un laitage nature non sucré en fonction de l'âge de l'enfant et de l'introduction faite par les parents.

IV PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

1. Accueil et travail avec les familles

a) Valeurs guidant les relations avec les familles :

Nos valeurs dans l'accompagnement de la famille sont la transparence et la confiance. Dans la communication avec les parents, l'équipe de la micro-crèche s'efforce d'accentuer les points positifs. Un point régulier plus complet que l'étendu des transmissions journalières peut être fait sur rendez-vous à la demande de la famille ou de l'équipe pédagogique.

b) Accompagnement de la famille :

Dans toutes les situations, nous nous efforçons de nouer un dialogue constructif et de laisser à la famille, notamment aux parents, toute leur place et toute leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants. Que ce soit dans la relation avec les parents d'un enfant en situation de handicap ou d'un enfant en difficulté, nous recherchons la meilleure cohérence éducative famille-structure. Elle est la garantie que l'intérêt de l'enfant sera préservé.

- **Période d'adaptation :**

La période d'adaptation est un moment clé de l'accueil de l'enfant et de sa famille quelque soit sa situation. Elle pose les bases de l'accueil et permet de prendre en compte les habitudes de vie individuelles. Il s'agit de favoriser la séparation dans le respect des habitudes individuelles transmises par la famille en s'ajustant aux contraintes collectives de la micro-crèche. Il est souhaitable d'accompagner l'enfant et de lui permettre de s'adapter progressivement. La famille, l'enfant et l'équipe auront besoin de temps pour tisser un lien de confiance.

- **Transmissions famille / professionnels**

La communication est une valeur d'accompagnement de la famille chère à l'équipe éducative. Elle est d'autant plus importante que l'enfant est en perpétuel évolution et que l'équipe travaille afin d'adapter sa pratique à ces changements. Le but est de favoriser les échanges constructifs entre la famille et l'équipe en charge de leur enfant et vice versa. Afin de favoriser le déroulement de l'accueil et la communication entre les différents partenaires, le responsable, l'infirmière en charge du suivi médical ou l'auxiliaire de puériculture de la structure sont les interlocuteurs privilégiés. Ils sont garants du suivi de l'enfant et sa famille. Il ne seront néanmoins pas les uniques acteurs de la vie de l'enfant au sein de la structure.

c) **Accueil d'enfants en situation de handicap :**

Comme indiqué dans le décret d'août 2000 qui régit les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale ».

- **Les locaux :**

La micro-crèche est accessible dans son intégralité en fauteuil ou chaise roulante. Un enfant porteur de handicap physique peut accéder aisément à l'ensemble des différentes salles de la micro-crèche ainsi qu'à l'espace extérieur (avec aide ou en autonomie).

- **Intervenants extérieurs :**

Dans le cas de l'enfant porteur de handicap, différents intervenants peuvent être amenés à échanger avec la famille et/ou la structure d'accueil. Les référents tels que décrits précédemment sont un lien privilégié représentant la structure entre les différents acteurs. La prise en charge de l'enfant par un intervenant extérieur peut être favorisée par la mise à disposition d'une salle spécifique, le temps de l'intervention. Il reste néanmoins nécessaire de programmer les interventions en amont.

- **Matériel :**

L'apport de matériel non médicalisé à l'initiative de la famille peut favoriser la prise en charge de l'enfant. Il est important pour la micro-crèche de s'assurer au préalable que le personnel connaisse l'utilisation et les règles d'utilisation du matériel. Selon le type de matériel, un protocole individualisé pourra être mis en place.

- **Les limites :**

L'accueil de l'enfant en situation de handicap pourra toutefois être remis en question à tout moment de l'accueil dans deux cas :

- Si la prise en charge médicale prend le pas sur la prise en charge pédagogique proposée par la micro-crèche (soins constants, perfusion, lit médicalisé,...)

- Si l'enfant se met constamment en danger ou met les autres enfants en danger.

Le handicap devra rester compatible avec les contraintes de la collectivité.

En ce sens, un entretien sera prévu avec la famille et le responsable de la structure en lien avec notre médecin référent afin de définir le handicap en question, son degré et les éventuelles contraintes y étant liées.

Après un mois de prise en charge, un bilan sera fait afin de réajuster au besoin les modalités d'accueil et de définir les éventuels aménagements nécessaires (infrastructure, nombre et formation du personnel ...). Au terme de celui-ci, un avis sur la poursuite ou non de l'accueil pourra être transmis au responsable du Service Petite Enfance qui prendra une décision avec la famille.

Dans le cas où des soins médicaux seraient à prodiguer, ceux-ci devront pouvoir être assurés par un personnel qualifié extérieur (infirmière libérale, médecin) pouvant intervenir au sein de la structure.

d) Enfant en difficulté :

Notre démarche consiste à tout mettre en œuvre pour comprendre les difficultés de l'enfant :

- dans un premier temps grâce à un ou plusieurs échanges au sein de l'équipe, puis en analyse des pratiques, afin de trouver la « juste attitude » et la fréquence des difficultés.
- dans un second temps, les parents sont alertés et il leur est proposé de travailler ensemble sur ces difficultés à partir d'éléments concrets issus d'observations fines. Selon le cas, l'infirmière peut prendre contact avec le médecin référent de la crèche afin d'améliorer la compréhension de la situation.

A partir de cet avis médical, il est possible pour la famille de prendre contact avec un spécialiste : pédopsychiatre, psychomotricien, ...

e) Implication de la famille dans la vie de la structure (sortie, fêtes, ...) :

Nous souhaitons associer les parents et familles à la vie de la structure. Chaque parent est invité par l'équipe à contribuer à la conception, à la préparation et l'animation des moments forts de l'année (sorties, fêtes, participation ponctuelle,...).

2. Accueil et accompagnement du développement des enfants

a) Accueil : cf. annexes PSU et RF

b) Premiers pas dans la structure

Il s'agit de favoriser une séparation, qui, bien assumée, aide l'enfant à grandir. C'est pourquoi l'accueil est individualisé et symboliquement ritualisé, car la famille confie l'enfant aux professionnels.

Les familles visitent la structure et rencontrent l'équipe éducative avant l'accueil de l'enfant. Cette rencontre permet un échange sur les besoins et les habitudes de ce dernier. Toutes les questions sont les bienvenues.

Il est souhaitable, pour tous les accueils, d'accompagner l'enfant et de lui permettre de s'adapter progressivement en lui présentant le personnel et les locaux. L'enfant aura besoin de temps pour s'adapter à son mode de garde : des liens de confiance doivent se tisser entre lui et l'équipe éducative.

c) Les repères spatio-temporels et humains

Pour les enfants, la micro-crèche représente souvent la première séparation avec ses parents. C'est un nouvel environnement qui implique la mise en place de nouvelles relations mais aussi de nouveaux repères spatio-temporels.

- **Repères humains** : dès les premiers moments de l'accueil, les professionnels de l'équipe cherchent à construire une relation de confiance avec les enfants. En étant disponibles et à leur écoute, ils deviennent progressivement des repères au sein de la micro-crèche.

C'est aussi dans ce sens que le choix d'un roulement horaires pour le personnel a été fait entre horaires d'ouverture et fermeture. Le but premier est de permettre aux parents et surtout aux enfants de connaître et de tisser des liens de confiance avec l'ensemble des professionnels qui interviendront auprès d'eux.

Cela permet également de donner des repères humains stables aux enfants et d'assurer une continuité dans les soins apportés. Ainsi, tous les enfants accueillis connaissent l'ensemble des professionnels et vis-versa grâce à l'accueil multi âge.

- **Repères spatio-temporels et rituels mis en place** : dans l'accueil que nous proposons au quotidien, un certain nombre de rituels ponctuent la journée des enfants. Ils ont pour but de donner des repères de temps et de lieux. Cela permet de savoir où nous allons et ce que nous faisons avec les enfants. Nous tentons par là de créer un environnement suffisamment stable pour permettre l'émergence d'un sentiment de sécurité affective.

Les différents types de rituels :

- *Rituels mis en place au moment de la séparation* : ils ont une grande importance dans la journée de l'enfant. Ainsi, au moment où l'enfant arrive, il est accueilli par un professionnel qui le salue et prend soin de demander aux parents de ses nouvelles. Le parents est ensuite invité à installer son enfant où il le souhaite ou à le guider vers un jeu, ou nous le confier. L'arrivée peut également être marquée en positionnant une photo de l'enfant sur un panneau regroupant l'ensemble des enfants accueillis sur la journée.

- *Rituel autour de la parole* : nous portons une grande importance à la verbalisation de nos actes. Nous veillons ainsi à toujours prévenir les enfants par la parole lorsque nous nous apprêtons à nous occuper d'eux. Cela leur permet d'appréhender chaque moment de leur vie et d'être en quelque sorte acteur dans le soin donné.

- *Rituel autour du coucher* : chaque enfant a son propre lit ou matelas, personnalisé avec son prénom ou sa photo, avec une place attitrée dans un des dortoirs. Ainsi les enfants repèrent progressivement leur lit. Pour permettre à chaque enfant de s'endormir sereinement, les membres de l'équipe éducative mettent en place des rituels personnalisés avec chaque enfant.

Chez les moyens et les grands :

Tous les jours s'organisent chronologiquement de la même façon (cf. Journée type). De ce fait si un enfant demande quand vient sa maman, nous pouvons lui répondre à l'aide d'éléments temporels compréhensibles pour lui (ex : après le goûter).

Durant la journée des enfants, différents rituels sont mis en place :

- *Rangement ludique* après les jeux et expériences pédagogiques du matin et de l'après midi.

- *Lavage des mains* : à l'arrivée, avant le repas et le goûter. Les enfants se retrouvent à la salle de bains, chacun s'assoie, remonte ses manches et attend qu'on l'appelle au lavabo. Les enfants qui n'ont plus de couches en profitent pour passer aux WC.

Les adultes sont présents pour guider les enfants, les aider si besoin, tout en encourageant leur autonomie.

- *Regroupement dans la salle de vie* : il a lieu avant chaque repas ou goûter. Ce temps calme est l'occasion de se recentrer et de se préparer à ce qui va suivre, par le biais d'histoires, de chansons, de moments de discussions. Chacun peut y raconter ce qui lui passe par la tête en étant écouté. Ce moment est rassurant pour les enfants.
- *Repas* : Les enfants sont assis à table et se servent tout seul s'ils y arrivent, guidés par les adultes présents. Un adulte est assis à chaque table et veille au bon déroulement du repas.

L'ensemble des règles qui régit la vie de la micro-crèche est également facteur de repères tant pour les adultes que pour et les enfants.

d) Déroulement d'une journée type

La journée type concerne essentiellement les grands et les moyens. Pour les bébés, les rythmes individuels sont respectés. Ainsi tout au long de la journée, l'équipe propose des moments d'éveil et d'expériences pédagogiques telles que : comptines, histoires, peinture, transvasements, encastremements, de la musique,...

En fonction des thèmes mensuels, de l'humeur des enfants et de leurs envies, la journée type peut être légèrement modifiée.

| | |
|-----------------------|--|
| 7h30 à 9h : | Accueil des enfants dans la salle de vie, lavage des mains. Jeux libres |
| 9h – 9h30 : | Rangement des jouets. Passage aux toilettes et lavage des mains . Regroupement pour les comptines. Temps d'hydratation. |
| 9h30 - 10h30 : | Proposition d'expériences pédagogiques dirigées et/ou jeux libres. |
| 10h45-11h : | Rangement des jouets. Changes , passage aux toilettes et lavage des mains. Regroupement pour les chants. |
| 11h : | Repas |
| 11h45-12h : | Déshabillage avant la sieste. Changes. |
| 12h : | Sieste |
| Dès 13h30 : | Lever échelonné des enfants. |

| | |
|----------------------|--|
| 14h - 15h15 : | Proposition d'expériences pédagogiques dirigées et/ou jeux libres |
| 15h15 -15h30 | Rangement des jouets. Changes, passage aux toilettes et lavage des mains. Regroupement pour les histoires. |
| 15h30 : | Goûter |
| 16h : | Jeux libres Départs échelonnés des enfants |
| 18h30 : | Fermeture de la micro-crèche |

e) Les expériences pédagogiques proposées

Le parti a été pris par l'équipe pédagogique de ne plus parler d' « activités » concernant les différentes découvertes proposées tout au long de la journée aux enfants. L'équipe parle d'expériences pédagogiques. Le but est de proposer (mais jamais imposer) aux enfants un panel variés d'expériences : artistiques, corporelles, langagière, sensorielles, jeux symboliques,... (cf annexe : tableau d'expériences pédagogiques).

Les expériences proposées ne visent pas la production ou la préparation à l'école. Elles permettent à l'enfant de découvrir, d'aimer ou ne pas aimer certaines sensations, d'alimenter son imaginaire, favoriser son épanouissement et l'acquisition de l'autonomie.

Les journées sont rythmées par une alternance entre des moments de jeux libres et des expériences pédagogiques proposées. A cela s'ajoutent des expériences extérieures en relation avec la nature et la vie sociale (cf. chap. VI)

Au quotidien, l'égalité entre les filles et les garçons est garantie par la mise en place d'ateliers pédagogiques proposés en fonction du développement et des capacités de l'enfant et non de son genre. Chacun d'entre eux est accompagné dans l'exploration des différents univers mis en place (espace poupées, dinette, atelier bricolage, garage, espace lecture) en fonction de son envie et de sa curiosité.

Jeux libres :

« Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie » (P. Kergomard).

L'expérience du jeu n'est possible que s'il existe une relation à l'adulte chaleureuse, faite de tendresse et de confiance. L'enfant doit se sentir dans un cadre sécurisant et tous ses besoins de base doivent être satisfaits (sommeil, alimentation...) afin qu'il n'ait à se préoccuper que du jeu.

Les temps de jeux libres occupent une place majeure dans la journée des enfants. Ils ne visent aucune production attendue. Ils ont pour moteur le plaisir et stimulent l'imaginaire. Les enfants en sont les seuls initiateurs.

Les temps de jeux libre leur permettent de découvrir leur environnement, les autres enfants et faire leurs propres expériences ; ceci sous l'œil attentif de l'adulte.

Pendant ces périodes de jeux libres l'adulte reste disponible, mais se doit d'éviter d'intervenir, pour ne pas priver les enfants qui tâtonnent, de la joie de faire par eux – mêmes. Ce sont souvent des moments propices à l'observation.

Pour les plus petits / bébés : Les enfants évoluent au sol ou sur des tapis en mousse. Nous proposons aux plus petits (en fonction de leur stade de développement) différents objets et jouets leur permettant un panel de découvertes sensorielles et motrices. (cf annexe jeu et développement psychomoteur des enfants de 0 à 3 ans).

Nous mettons à leur disposition des objets de différentes tailles, couleurs et textures (granuleuse, lisse, molle, dure...), sonores ou non, ainsi que des objets roulant (voitures, balles de différentes tailles). Nous leur proposons également des contenants (seau, panier en plastique, cartons) pour permettre aux plus grands de faire des expériences (dedans - dehors ; petit - grand).

De manière ponctuelle, l'équipe pédagogique met en place un parcours de motricité permettant aux enfants « rampants » et « marcheurs » d'exercer leurs nouvelles acquisitions motrices sans risquer de se faire mal.

Dans la salle de vie se trouve un miroir à hauteur d'enfant qui leur permet de faire l'expérience de leur reflet dans le miroir, c'est un élément déterminant dans la découverte d'eux même.

Pour les moyens/grands : Différents espaces de jeux sont aménagés ponctuellement (cuisinière, établi pour le bricolage, bacs de transvasements)

La dînette, les poupées, les déguisements ont traits aux jeux symboliques : ils permettent aux enfants de s'approprier la réalité en imitant, en reproduisant les scènes qu'ils vivent au quotidien, mais aussi de tisser des liens entre eux, ce qui apporte également une dimension de socialisation.

Le coin calme permet aux enfants de s'y réfugier, de s'y reposer ou de feuilleter quelques livres.

Expériences pédagogiques organisées

Pour les bébés : bien que la majeure partie de la journée soit consacrée aux jeux libres et à la réponse aux besoins fondamentaux des enfants présents, nous proposons aussi ponctuellement de courts ateliers pédagogiques : autour de comptines, de jeux de nourrice, marionnettes, ou encore de jeux sensoriels (ex : tissus de différentes textures ; bouteilles sensorielles...).

Pour les plus grands, nous prêtons une attention particulière à leur proposer de nouvelles expériences en lien avec leurs besoins d'évolution : premiers jeux de construction : empilement/ encastrement ; premiers dessins avec différents supports (peinture, feutres...), parcours de motricité, etc...

Pour les moyens et les grands : les expériences pédagogiques organisées ponctuent la journée des enfants. Elles sont planifiées sur la semaine et s'articulent autour d'un thème annuel que nous choisissons en équipe.

Ces expériences variées ont un objectif pédagogique précis, visant à stimuler les compétences des enfants (cf Tableau annexe avec objectifs pour chaque activité). Elles sont proposées aux enfants, jamais imposées.

Celles-ci sont généralement mises en place après le temps d'hydratation du matin ou avant le goûter de l'après-midi, les enfants ayant plus de facilité à se concentrer à ces moments là.

Expériences pédagogiques planifiées à un rythme régulier

Elles sont proposées à tous et adaptées en fonction de l'âge.

- **Moyens d'expression** : les enfants sont libres de s'exprimer par différents moyens, tant par leur corps que par leur imaginaire. La mise en place de matériel spécifique peut être nécessaire pour la mise en œuvre de certains ateliers. C'est dans ce cadre que des séances hebdomadaires sont planifiées en amont par l'équipe pédagogique :
 - *Transvasements* : matérialisé par des bacs de transvasement contenant de la semoule, du sable, eau ou toute autre matière pouvant se prêter à cette activité.
 - *Mur d'expression* : peindre avec les pieds, les mains, et différents matériaux et laisser libre cours à l'imagination des enfants.
 - *Motricité* : activités visant le développement moteur. La motricité globale y est stimulée en sécurité grâce au matériel à disposition : piscine à balles, modules et tapis en mousse. C'est un atelier où même les plus petits ont la possibilité de s'essayer à de nouvelles acquisitions motrices.
Des séances autour de parcours moteurs, relaxation, danse ou d'expression corporelle... peuvent être proposés.
- **Les jeux d'extérieur** : La structure d'accueil est équipée d'une terrasse semi couverte et d'un espace en herbe sur lesquels les enfants peuvent évoluer en toute sécurité. Un revêtement de différentes textures sur la terrasse favorise l'expérimentation sensorielle (avec la main ou pied nu). Elle est le lieu de jeux libres ou organisés telles que : ballons, vélos, trottinettes, parcours de motricité, danses, rondes, jeux d'eau...
- **L'atelier cuisine** : Essentiellement destiné aux plus grands, permet de découvrir et de confectionner des mets et de les déguster ensemble en lieu et place du goûter. Les enfants participent, y découvrent des textures et des goûts différents, ainsi que la succession des étapes pour arriver à un tout.

Ainsi, en proposant des temps de jeux libres et des expériences pédagogiques organisées et planifiées par les professionnels, les enfants évoluent sereinement au sein de la micro crèche. Ils ont du temps pour se construire, s'exprimer et grandir ensemble.

f) L'apprentissage de l'autonomie

Pour un jeune enfant, être autonome signifie être acteur dans les différents moments de la journée et en participant aux expériences pédagogiques adaptées à son âge et à ses compétences.

Chez les bébés : La communication joue un rôle essentiel dans la prise d'autonomie. Cela commence par le regard, le toucher, les gestes, et les manifestations par la voix (gazouillis, pleurs...). L'adulte est présent pour favoriser et donner sens à ces expressions. Il nous paraît essentiel de laisser évoluer l'enfant à son rythme selon ses acquisitions motrices et ses besoins fondamentaux.

Chez les moyens – grands : Tout au long de la journée des espaces et des temps sont proposés afin de favoriser l'autonomie des enfants : se laver les mains, s'habiller, se déshabiller pour la sieste, se servir seul au cours des repas, proposer d'aller aux toilettes... Sur chaque casier et chaque lit, une photo représentant l'enfant lui permet de repérer ses effets personnels et favorise donc son autonomie.

« L'équipe pédagogique travaille à se rendre inutile »

V. LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

1. Valeurs de management

« L'organisation de la micro-crèche, souple mais planifiée, doit favoriser l'épanouissement de l'enfant dans le respect de son rythme de développement ».
Cette valeur induit nos valeurs de management et nos choix d'organisation.

La cohésion de l'équipe est primordiale. Aller tous dans le même sens, en cohérence, est la garantie que nous répondons à notre mission. Une communication fluide, la possibilité d'initiatives personnelles, la discussion libre assurent une bonne ambiance et confirment la motivation de chacun.

L'organisation doit assurer la cohérence et la continuité de notre service : le responsable est garant de cette organisation vis-à-vis de la Communauté de Communes de Kaysersberg par le biais du service Petite Enfance. L'Auxiliaire de Puériculture présente au quotidien est le relais du responsable. Par sa connaissance précise des postes et sa capacité à relayer le responsable au quotidien dans la gestion des journées d'accueil, elle fait référence pour chaque membre de l'équipe. Elle fait partie intégrante de l'équipe. Tout en assurant un relais de confiance au quotidien avec le responsable, elle partage les tâches au quotidien.

La rigueur dans l'organisation du travail fait que chaque horaire a des tâches spécifiques et chaque pièce des fonctions différentes. Cette organisation écrite et connue de tous permet que chacun se repère dans ses tâches. Cette organisation facilite également les prises de poste de remplaçants, stagiaires ou nouveaux arrivés.

La cohérence de l'équipe éducative est définie par :

- La référence aux règles applicables à tous validées par le service Petite Enfance de la Communauté de Communes de Kaysersberg.
- La réunion d'équipe mensuelle.
- Le passage de relais centré sur l'enfant entre les membres de l'équipe et avec les parents.

2. Organisation du travail en équipe

Les horaires sont mis en place pour assurer une continuité de l'accueil et l'accompagnement des enfants.

Afin d'harmoniser les pratiques dans l'équipe et d'assurer les relais nécessaires en fonction de l'évolution et du suivi des enfants, un point est fait régulièrement entre le responsable, l'auxiliaire de puériculture et les équipes. L'équipe dans son ensemble assure la continuité du soutien éducatif.

Chaque membre du personnel doit connaître les protocoles en vigueur et les signer.

3. Les modes de transmission dans l'équipe

- Orales et écrites au quotidien, en fonction des situations à l'usage de l'équipe pédagogique.
- Le planning journalier des enfants présents.
- Le contact par mail ou téléphone entre l'équipe et le responsable.
- Les réunions mensuelles d'équipe.
- Un cahier de transmissions entre le responsable et l'auxiliaire de puériculture pour toutes particularités ou suivi administratif.

4. La formation

Tous les ans l'équipe éducative a la possibilité de se former sur le sujet de son choix : soit dans le domaine de la créativité, de l'artistique, ou dans le développement de sa pratique professionnelle. Les formations peuvent être individuelles en fonction des besoins de la structure ou projet personnels du professionnel. Elles peuvent également être collectives en rapport avec un besoin ou projet d'équipe.

Des séances d'analyse de la pratique sont mise en place régulièrement tout au long de l'année. Elles permettent à l'équipe de réfléchir et de prendre du recul face à leur posture professionnelle dans un cadre bienveillant tout en étant guidée par un intervenant extérieur.

L'accueil et l'accompagnement des stagiaires : chaque stagiaire a un référent. Un livret du stagiaire est régulièrement mis à jour. Cet accompagnement permet aux stagiaires de se

familiariser aux métiers et à la pratique professionnelle au sein d'une micro-crèche. La présence de personnes extérieures peut nous apporter un regard neuf ou critique sur notre travail et nous permettre une réflexion ou des pistes de travail pour notre établissement.

VI. LA PLACE DE LA MICRO-CRÈCHE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL

La micro-crèche à la volonté de s'inscrire activement dans son environnement social. Elle fait partie intégrante de son village avec son cadre, ses différentes institutions, ses événements. Ainsi, dès que cela est possible, nous souhaitons échanger, organiser des temps de rencontre avec d'autres acteurs proches de notre structure :

- **La bibliothèque** : nous pouvons y emprunter des livres et régulièrement nous pouvons en choisir avec les enfants. C'est l'occasion de renouveler notre stock de livres au sein de la crèche, de découvrir de nouvelles histoires à partir de différents supports (raconte tapis, livres tactiles, kamichibai...)
- **Le périscolaire** : situé juste à côté de la micro-crèche, des temps d'échanges, de jeux ou de partage pourraient être organisés en alternance dans les locaux de la micro-crèche ou du périscolaire : partage d'un repas, d'un goûter, temps de jeu, sorties, petit déjeuner avec les parents,...
- **L'école maternelle** : située en face de la micro-crèche, des temps d'échange ou de découverte pourraient être organisés : visite de la maternelle pour les enfants scolarisés dans l'année en cours, visite et échanges entre les enfants de manière ponctuelle, temps d'échange et de jeu dans la cour de l'école.

Nous pouvons également profiter du cadre naturel dont nous disposons dès que le taux d'encadrement d'un adulte pour deux enfants est respecté. Il est alors possible de partir en promenade et découvrir le monde qui nous entoure : ballades en forêt, goûter en plein air, parc de jeux, ...

VII. PERSPECTIVES, PROJETS A CINQ ANS ET BESOINS

- Développer des liens sociaux avec les partenaires à proximité et les associations culturelles ou sportives du village.
- Mettre en place des projets éducatifs adaptés au bénéfice des enfants et de leur famille : évolution du professionnalisme de l'équipe, formations.
- Favoriser l'échange et les liens de confiance avec les familles en leur proposant de manière régulière de venir partager des temps différents avec le personnel et les enfants accueillis : accompagnement de sortie bibliothèque, atelier cuisine, temps de chant, de

musique et comptines, petit déjeuner,... Ces temps peuvent être proposés par l'équipe ou directement par les parents qui souhaitent intervenir.

- Coopération entre les structures du service Petite Enfance : l'équipe est ouverte à une collaboration entre les structures et un enrichissement éducatif et pédagogique mutuel à partir d'un partage d'expériences.

VIII. ANNEXES

- Plan des locaux
- Livret de l'évolution motrice de l'enfant
- Tableau des expériences pédagogiques proposées
- Règlement de fonctionnement
- Note PSU
- Règlement des stagiaires